

LA STRUCTURATION DES ESPACES DOMESTIQUES

Les enfants de 6 à 8 ans rencontrés passent la majeure partie de leur temps, en dehors des activités scolaires et extra-scolaires, à l'intérieur du logement car l'extérieur est associé à des dangers. Nous observerons dans ce chapitre comment les pièces avec leurs objets fabriquent dans les principes la séparation adulte-enfant et comment l'enfant est construit comme ayant un monde ludique spécifique. L'étroitesse des logements et la proximité recherchée entre parents et enfants conduisent à des aménagements, différents selon les familles, que nous explorerons.

1. Vers l'intérieur

La circulation des enfants dans les espaces extérieurs à la maison ou l'appartement est l'objet d'une évaluation de la part des parents. « L'extérieur », du point de vue des adultes, ce sont les espaces situés de l'autre côté de la porte du logement ou de l'autre côté du portail lorsque la famille dispose d'un jardin. Que cela concerne la rue, les parkings ou les espaces de jeux localisés au pied des immeubles ou des maisons individuelles, la circulation des enfants de 6-8 ans à l'extérieur est considérée comme exposée aux risques et aux dangers.

La rue est vue par les adultes comme pleine de dangers ; à commencer par celui lié à la circulation des automobiles. Dans le discours des parents, la circulation des voitures est une préoccupation constante, et joue un grand rôle dans le retranchement des enfants au sein des espaces domestiques. Les adultes estiment que la tendance des enfants à jouer de façon quasi permanente les amène à négliger de faire suffisamment attention à la distinction entre le trottoir et la rue. Certains parents insistent sur le fait que la taille des enfants ne leur permet pas d'estimer suffisamment bien les distances entre eux et les voitures lorsqu'ils traversent la rue. Toutes les familles que nous avons interrogées vivent dans un logement situé dans l'agglomération d'une grande ville, excepté deux. Dans la première, la famille Rollot, qui habite un appartement dans un village de moins de 200 habitants, les parents n'autorisent pas leur fille de 8 ans à sortir du côté de la rue, qui se trouve être la route départementale qui traverse le village. Lorsqu'elle veut faire du vélo, c'est avec les adultes qu'elle doit le faire, sur un chemin calme où les voitures ne circulent pas. L'autre côté de l'appartement donne sur des petits jardins, que la jeune fille peut traverser sur une centaine de mètres pour rejoindre la maison des grands-parents. Mais, là aussi, le passage d'une maison à l'autre est relativement

contrôlé. Il est demandé à la jeune fille de ne pas s'éterniser sur le trajet. Les parents donnent alors un coup de fil pour prévenir de son arrivée, afin que les grands-parents puissent s'inquiéter et alerter s'ils ne la voient pas arriver dans les cinq minutes. Dans ce cas, le danger est autre : il s'agit des « mauvaises rencontres » avec des adultes qui seraient malintentionnés à l'égard de l'enfant. En ville, globalement, les mêmes craintes existent à propos des trajets des enfants à l'extérieur de la maison. Les voitures et les adultes inconnus qui peuvent inquiéter par leur comportement, voire « enlever » les enfants, sont les deux dangers principaux qui guetteraient les enfants. Les espaces extérieurs sont perçus par les parents rencontrés comme des « espaces à risques ». Ils s'opposent aux espaces intérieurs, qui s'affirment comme des espaces protégés. La rue est pour les parents un espace où l'enfant se révèle en tant que sujet vulnérable, potentiellement victime de la violence adulte dans une société du risque (Klinger 2009).

À ces inquiétudes s'oppose un idéal : que l'enfant puisse s'approprier sa rue, son quartier, pouvoir « jouer dehors ». Il ne s'agit pas là seulement d'un souhait des parents, mais aussi d'une demande des enfants. Ainsi, Madame et Monsieur Wilton vivent avec leurs deux enfants (une fille de 4 ans et un garçon de 8 ans) dans un quartier résidentiel d'une petite ville de 7000 habitants. Le garçon peut se rendre seul à l'école, qui est au bout de sa rue.

Madame Wilton : Il est autonome. Ben, à l'école, il va tout seul, ce que sa sœur il est hors de question qu'elle fasse, du moins à 4 ans. Lui, il a commencé à aller à l'école tout seul à partir de CE1 [L'enfant a « sauté une classe ». C'est donc à partir de 6 ans qu'il est allé à l'école seul].

SL : D'accord. Vous regardiez par la fenêtre ou bien ?

Madame Wilton : Oui, pendant longtemps je le surveillais. De notre salle de bain là-haut, on voit jusqu'au bout de la rue, donc, je le vois, donc ça c'est quasiment la seule chose que sa sœur ne fait pas. Lui, il a le droit de partir en vélo tout seul faire le tour de la rue et pas sa sœur, c'est une toute petite fille, donc il est hors de question.

Aller seul à l'école ou faire du vélo dans le quartier sont des actions qui marquent la différence d'âge, voire de genre. La surveillance de Ben s'est maintenant atténuée, mais le « processus d'autonomie » s'est fait progressivement. Aller dans la rue avec des copains pour faire du vélo fait aussi partie de cette « autonomie ».

SL : Ils peuvent faire du vélo ?

Madame Wilton : Oui, dans la rue. On a très peu de passage dans la rue. En été, on laisse tout ouvert et on garde constamment un œil sur les gamins. Ils ont la consigne, ils savent qu'ils doivent rester à portée de vue. Donc, c'est pas quelque chose qui est interdit. Je sais que les enfants d'une copine : interdiction absolue de jouer dans la rue. Mais eux, ils ont la liberté de venir à la maison. On donne les mots aux parents pour que les enfants ne traînent pas tout seuls plus loin que dans la rue, où on sait qu'ils sont chez un tel ou un tel.

SL : Et ils vous le disent ?

Madame Wilton : Oui, oui. Ils reviennent nous voir et les gamins à côté, c'est pareil. Donc, on se passe le mot : « On laisse pas quelqu'un partir en cours de route. Si vous restez en bande vous restez en bande ».

Les adultes s'organisent donc pour protéger les enfants des dangers potentiels. Ici, il s'agit moins des voitures que des agressions ou des enlèvements. Les parents surveillent, conseillent les enfants (« ne jamais rester seuls »), s'organisent avec les adultes du voisinage.

Dans la famille Wilton, le garçon a insisté pour sortir non loin de la maison, pour aller faire quelques courses.

Ben, il peut aller chercher du pain pour moi à la boulangerie au bout de la rue. Il adore le faire d'ailleurs. A côté de la boulangerie, il y a une Coop, donc il peut aller faire une course ou deux. Il y a aucun problème là-dessus mais pas plus loin. L'autonomie si vous parlez de ça c'est ça. Autonomie, liberté. C'est sa participation à la maison quoi.

Le cas de la famille Wilton est particulier. Il ressemble aux situations rencontrées dans l'enquête de Brougère (1991a) dans la ville de Lieusaint. Dans cette commune de 5 210 habitants, à l'époque de l'enquête, la majorité des enfants interrogés affirment que la rue est un des premiers espaces utilisés lorsqu'ils jouent dehors. Ce n'est pas le cas des enfants rencontrés dans mon enquête, hormis les Wilton. Les enfants, comme les adultes ne semblent guère fréquenter la rue. La famille Wilton habite dans un quartier résidentiel, dans une rue où passent peu de voitures. De même, ce n'est pas un lieu de circulation pour les citadins : on y rencontre peu de personnes inconnues, alors que c'est souvent le cas pour la majorité des familles rencontrées qui habitent dans de grandes villes.

Dans ces agglomérations, les adultes rencontrés qui « laissent » leur(s) enfants(s) sortir le font lorsqu'ils disposent d'une rue calme, voire d'une aire de type parking (en bas de l'immeuble). Parmi les critères qui déterminent l'achat ou la location d'une maison, une rue calme et/ou un jardin ou une cour privatifs sont déterminants. En début d'entretien, Madame Champi se réjouit que la rue de leur maison soit une impasse : parmi ses trois enfants, ceux âgés de 5 et 8 ans peuvent y jouer facilement. Mais, par la suite, les dangers s'avèrent nombreux : le contrôle et la surveillance sont nécessaires. Lorsque je demande si les enfants doivent demander l'autorisation pour sortir, madame Champi est claire :

Madame Champi : Oui, sinon c'est une fessée, hein. En fait il y a une rue avec des voitures qui passent ici. Là, il y a trois garages au fond et les gens roulent hyper vite dans cette rue. Donc, quand ils sortent, souvent, on met des chaises de part et d'autre de la rue, pour obliger les gens à ralentir ou à klaxonner pour qu'on enlève les chaises et qu'on se méfie. Parce que les enfants, ils sortent, la porte reste ouverte, ils se précipitent dans la rue, donc si une voiture passe à ce moment-là...

Le « danger » est considéré comme assez important pour que la menace de la « fessée » soit brandie. Il est remarquable ici que l'action des adultes s'effectue directement sur la rue elle-même, en limitant la vitesse de circulation des automobiles à l'aide d'objets, ce qui témoigne de la volonté de maîtriser l'environnement extérieur pour la protection des enfants. La surveillance est généralisée. Les enfants de Madame Damblé, deux garçons de 7 et 9 ans, vont jouer sur le terrain de foot en bas du petit immeuble situé dans un quartier d'habitat social. Ils ne peuvent le faire que lorsqu'elle est présente à la maison car elle entend les surveiller :

Madame Damblé : Avant, il y avait des Roms. Ça fait une semaine qu'ils sont partis mais il y avait des Roms. Bref, question de sécurité, ils peuvent tomber, ils peuvent se faire mal dehors. Non, c'est trop facile qu'ils se fassent mal dehors, donc je préfère qu'ils soient à la maison. Quand je sors, je rentre, je suis là, oui d'accord, comme tout à l'heure, ils avaient envie de jouer au foot, je leur dis : « Vous allez là, sous mon champ de vision ». Quand je suis sous le balcon, je peux les voir jouer, mais quand ils sont fatigués... Il était 14h30, j'ai dit : « Chacun prend sa montre. A 16 heures, vous devez être là. Rentrez quand vous voulez, mais à 16h, vous devez être là ». Et ils sont rentrés à 15h30.

Les enfants semblent pouvoir sortir plus facilement lorsqu'au pied de l'immeuble se trouvent les parkings des voitures et/ou des aires de jeu. Mais, là aussi, les parents insistent sur le fait qu'ils surveillent constamment. Cette surveillance, qui semble plus vive encore pour les filles, demande aux parents d'interrompre fréquemment leur activité domestique pour « jeter un coup d'œil ». La surveillance des parents, pour les enfants de cet âge, a été observée à plusieurs reprises (Delcroix 1999). Dans ces circonstances, il semble que les parents n'encouragent pas vraiment les enfants à sortir, même s'ils apprécient ces aspirations ou ces demandes, qui dénotent une affirmation de soi de la part de leurs enfants. Aussi, Gaspard, 7 ans, habite en ville, dans un appartement, avec son frère de 4 ans et ses parents. Il s'empresse de me dire que, pour la première fois, il est allé à la boulangerie tout seul. Sa mère me racontera plus tard que cela fait « longtemps » qu'il la « tannait » pour y aller. Lorsque le logement se trouve devant une rue passante, il semble que la sortie fréquente des enfants soit en quelque sorte « retardée » de deux ou trois ans. Vers 10-12 ans, en effet, faire un kilomètre pour aller à l'école devient enfin possible. Les enfants des familles rencontrées ayant des enfants un peu plus âgés peuvent par exemple faire du roller dans un parc situé à 800 mètres de leur maison, les téléphones portables permettant une surveillance à distance qui rassure les parents.

Pour certains parents, c'est surtout les fréquentations et les influences négatives qui les poussent à restreindre les sorties. Monsieur et Madame Charpet ont deux filles de 6 et 8 ans et vivent dans une résidence de type habitat social. En face de la rue, en bas d'un îlot

d'immeubles, des enfants qui vont à la même école que les deux filles, peuvent jouer. Mais les parents se méfient des « mauvaises » influences :

Madame Charpet : Elles vont pas dehors la semaine. Elles ne sortent pas la semaine. On peut pas vraiment... Il y a pas d'espace c'est interdit. Elles ont pas le droit. Quand on sort, c'est plutôt le parc. C'est rare qu'elles sortent. Elles ont pas le droit. Dans la petite cour, des jeux des ballons, avec les vitres : on a tout de suite des mots dans la boîte aux lettres. Après, j'ai... la petite a des problèmes de rein, avec le local à poubelle, c'est pas recommandé. Là-bas [parking et pelouse sous un groupe d'immeubles], ils vont jouer... Je les emmène jouer... Je les laisse pas seuls, il y a pas mal d'enfants qui cassent, qui font des bêtises. Beaucoup beaucoup d'enfants qui jouent tout seuls. Quand ils tapent dans les voitures... Jamais toutes les deux toutes seules. Elle est très naïve la petite, elle se laisse influencer. Quelques enfants sont souvent en train de partir, les parents courent après, elle ferait pareil.

Aux yeux de madame Charpet, tout semble empêcher les jeux libres des enfants à l'extérieur. La majorité des adultes rencontrés accompagnent leur(s) enfant(s) dans ses déplacements à l'extérieur. Le trajet pour aller à l'école est l'un des plus fréquents. La moitié des parents rencontrés emmènent leur(s) enfant(s) à l'école à pied, l'autre moitié les emmènent en voiture. Une famille, qui habite à 50 mètres de l'école, laisse sa fille s'y rendre seule, n'ayant pas à traverser de rue avec trop d'automobiles. Dans la famille Damblé, où la mère vit seule avec ses deux garçons de 7 et 9 ans, les enfants peuvent parfois rentrer tous les deux de l'école. Mais c'est elle qui, le matin, les « dépose » en partant au travail. Les parents rencontrés racontent qu'ils observent parfois des enfants de la même classe que leur enfant rentrer seuls de l'école, la « clé autour du cou ». Même si le trajet ne comporte pas de grande route à traverser et si le trajet n'excède vraisemblablement pas plus d'un kilomètre, ces cas sont considérés comme problématiques et inquiétants. Dans les échanges informels que j'ai pu avoir avec certaines familles ne faisant pas partie de mon corpus, j'ai pu rencontrer un adulte qui m'expliquait que ses trois filles, 5, 6 et 11 ans rentraient seules à la maison et mangeaient seules, à midi, ce que les parents avaient préparé le matin. Le trajet, d'une centaine de mètres, de l'école à l'appartement, sans route à traverser, se faisait donc à trois, avec la « grande » de 11 ans. La faible distance, le fait d'être en groupe, et la présence d'une enfant plus âgée permettaient, aux yeux des parents, d'assurer la sécurité nécessaire.

Gilles Brougère (1991a) souligne l'importance de la rue comme espace de rencontre entre enfants. C'est un autre paramètre qui joue un grand rôle dans les sorties dans la rue. Au cours du travail de terrain, j'ai pu observer un mercredi dans la famille Champi (vivant dans une agglomération d'une grande ville) le garçon de cinq ans aller dans la rue et revenir presque aussitôt parce que son ami ne s'y trouvait pas, tandis que sa sœur de huit ans jouait dans la maison et le jardin avec une amie. Se trouver des partenaires est nécessaire pour aller ou rester

dans la rue. En plus de passer du temps, le soir, après l'école, dans les services périscolaires – notamment pour éviter que les enfants rentrent seuls et demeurent seuls à la maison –, les enfants passent une partie de leur mercredi, voire de leur samedi, à faire du judo, de la natation, du tennis, de la danse, de la musique (en moyenne 3 heures par semaine). Ces activités restreignent donc logiquement le temps qui pourrait être passé dehors, et donc aussi le potentiel de rencontres entre enfants dans la rue. À cela s'ajoute le fait que les amis que l'enfant fréquente à l'école ne se trouvent pas toujours, loin de là, dans la même rue que lui.

Seuls, les enfants de la famille Majo, qui habitent un appartement de rez-de-chaussée près d'un boulevard très passant, jouent, à partir du printemps et jusqu'à l'automne, presque tous les jours sur une cour donnant sur des garages. Les trois filles de 5, 8 et 12 ans, habitent dans un appartement de 60 mètres carrés, situé de plain-pied, donnant sur cette cour séparée de la rue par une barrière automatique. C'est là pour elles, au printemps, une véritable salle de jeu prolongeant l'appartement : elles y jouent ensemble, mais aussi avec d'autres enfants du même immeuble. Elles apportent facilement leurs jouets à l'extérieur. Elles ne sont pas inscrites à des activités péri ou extra-scolaires. Les filles jouent beaucoup ensemble, mais vont rarement plus loin que la cour.

Lorsque je suis venu un samedi après-midi dans la famille Wurtz, qui vit dans un appartement donnant sur une rue peu passante, la petite Charlotte, âgée de 8 ans, ne cessait de pleurer dans sa chambre pour que son frère de 13 ans joue avec elle, car elle « ne savait pas quoi faire ». Au bout d'une heure de ce type de négociation, ils ont fini par aller jouer tous les deux au football, devant chez eux, dans une petite rue où passent rarement des voitures. Cela semblait indiquer que si la petite sortait dans la rue, il n'allait pas de soi, loin de là, qu'elle pourrait y trouver des amis. Les deux enfants (7 et 9 ans) de Madame Damblé jouent beaucoup ensemble. Il est fréquent qu'ils sortent jouer dans l'entrée du petit immeuble, à la fois parce qu'ils aiment jouer à l'extérieur de la maison et parce que la mère leur enjoint de « descendre » parce qu'ils font trop de bruit avec leurs toupies Bey-Blade, qui, en étant lancée au sol, gênent les voisins du dessous. Ils jouent dans l'entrée de l'immeuble. Lorsqu'ils sortent sur le terrain de foot, ils n'évoquent pas beaucoup les amis qu'ils peuvent y rencontrer : ils demandent parfois à leur mère de descendre pour aller jouer avec eux et ainsi augmenter la richesse du jeu. Contrairement aux nombreuses circulations décrites dans les années 70 dans les petites villes américaines par Roger Hart (1979), la sociabilité enfantine dans l'espace public est donc restreinte, dans les familles rencontrées.

Lorsque la sociabilité de leur enfant est évoquée par les parents, c'est à travers des activités domestiques (invitations, anniversaires) plutôt qu'en rapport avec des activités dans la rue. Lorsque « l'extérieur » est évoqué, c'est plutôt en termes de jeux dans la cour ou dans le jardin. C'est une sociabilité scolaire et domestique, encadrée par les adultes. Les espaces extérieurs sont marqués par le danger, le risque des rencontres avec des adultes malintentionnés, mais aussi, peut-être, par une sociabilité de groupe qui peut être la source de dangers propres – conflits entre enfants, surenchère dans les « bêtises » lorsqu'elles sont faites en groupe, voire « harcèlement », lorsque les adultes ne sont pas là pour « encadrer ». Madame Lett, représentante des parents d'élèves, évoque, lors d'un entretien, les discussions du dernier conseil de classe, à propos d'enfants de l'école primaire qui, le matin avant l'école, jouent dans la rue et « font n'importe quoi » (« ils montent sur des voitures »). Entre midi et deux, ils jouent à s'enfermer dans le local poubelle éloigné de quelques centaines de mètres de l'école. Elle relate cela d'un ton inquiet, alarmiste, centré sur le danger, très critique envers les parents qui « laissent faire ». Enseignants, adjoints au maire, représentants de parents se penchent alors sur ce « problème », envisageant d'installer des caméras. Les jeux des enfants dans la rue apparaissent ainsi parfois comme source de déviance.

Dans la première partie, on a vu que l'enfance s'est constituée à partir de l'opposition à la rue, en même temps que s'est formée la vie privée (Perrot 1987, Meyer 1977). La proscription de la participation au monde du travail a relégué les enfants dans l'espace féminisé de la maison. Le modèle bourgeois a imposé aux femmes de s'occuper des enfants (Knibiehler 2000, Perrot 1987). Comme le souligne Daniel Cook, « la ferveur sentimentale, politique et morale qui a entouré une sphère domestique féminine en tant que sphère distincte a porté les vies et le statut des enfants dans son sillage pour entrer dans le vingtième siècle » (Cook 2004 : 33). Veiller sur la santé des enfants, superviser leurs apprentissages demandent une attention continue qui se fera dans l'espace feutré des appartements. La sentimentalisation est devenue sacralisation (Zelizer 1994). Préservée du monde du travail, la valeur affective de l'enfant trouve sa pleine réalisation dans les espaces intérieurs. Le rapport des enfants en est changé, d'autant que, par contraste, les journaux mettent en scène, avec passion, les histoires d'enfants victimes de prédateurs adultes, et notamment d'enfants dont la surveillance parentale est trop relâchée.

Si les espaces extérieurs des grandes agglomérations sont largement occupés/dominés par les adultes, notamment du fait de la circulation automobile qui rend ces espaces peu propices aux jeux enfantins (Paquot 2005), l'assignation de l'enfant à la vie domestique s'inscrit dans une histoire vieille maintenant de plus d'un siècle. Toutefois, les inquiétudes des parents entrent

en contradiction à la fois avec les demandes des enfants et avec les propres aspirations des parents à soutenir les désirs d'autonomie et de sociabilité de leurs enfants. Entre surveillance, protection et plaisir d'une circulation autonome, le choix est souvent difficile. L'importance accordée à un rapport ouvert à la rue et au quartier se retrouve dans le choix des parents – qui en ont les moyens –, de louer ou d'acheter une maison ou un appartement qui dispose d'un jardin et qui se trouve dans un quartier « calme » : 10 familles sur 21 ont un jardin. 5 familles disposent à la fois d'une rue non passante et d'un jardin, d'une cour privée ou d'une aire de jeux au bas de l'immeuble. Ces choix sont effectués en grande partie « pour » les enfants. Il reste que, pour les familles rencontrées, non seulement les enfants sortent très peu en hiver, que ce soit dans la rue ou dans le jardin, mais encore, de manière générale, passent beaucoup plus de temps à l'intérieur qu'à l'extérieur. Les parents ne découragent pas les enfants de sortir, mais évoquent suffisamment les dangers devant eux pour que les enfants se méfient de ces circulations extérieures. Plusieurs parents refusent les demandes de sortie des enfants s'ils ne sont pas avec eux. Ainsi monsieur Gabera n'accepte que ses deux filles de 6 et 4 ans jouent dehors que lorsque lui-même bricole dans son garage, ouvert sur une cour commune aux résidents de l'immeuble. Un des moyens de conserver les enfants à la maison est alors de proposer des espaces de jeu dans l'espace domestique.

En résumé : le contrôle et l'accompagnement des enfants de 6-8 ans dans leurs déplacements les désignent comme incompetents, vulnérables et irresponsables dans l'espace public. Dans les agglomérations des grandes villes, les enfants sont très dépendants de leurs parents. C'est plutôt dans les espaces domestiques intérieurs que l'enfant exerce ses capacités d'agir. Celles-ci vont trouver le lieu de leur déploiement : la chambre d'enfant.

2. L'espace domestique : une organisation générationnelle

En dehors de l'école, le temps des enfants se déploie donc essentiellement à l'intérieur du logement. Les espaces domestiques s'organisent d'abord par l'attribution particulière des pièces de la maison en fonction de la différenciation et du partage. On peut distinguer trois types de pièces : celles qui sont attribuées à une génération – les chambres –, celles qui voient se rassembler les générations (le salon et la cuisine), et celles qui, en principe accueillent chaque membre de la famille de manière relativement successive (les toilettes, la salle de bain).

Dans un premier temps, nous visiterons la chambre des enfants qui, en tant que pièce séparée par des portes et des murs mais distinguée aussi par les objets qui s'y trouvent, vise à la

séparation générationnelle à partir de l'activité centrale des enfants appelée « jeu ». La fabrication d'un tel espace vise à séparer l'activité ludique de l'enfant du reste de la maison. Le reste de l'espace domestique est censé être consacré à des activités plus « sérieuses », celles des adultes.

2.1. La fabrique de l'enfant par la chambre à jouer

Le couple Rollot, qui a participé à la conception des plans de son appartement, connaissait déjà avant la naissance de leur fille l'emplacement de la chambre de l'enfant. C'est le grand-père qui, en plus de diriger les travaux de construction de l'appartement, a posé le papier peint sur les murs. Au-dessus de la tête de son lit, on peut voir, en papier peint, une rose de deux mètres sur deux. Ainsi, en décorant la chambre, les adultes s'approprient quelque peu l'espace appelé chambre d'enfant et visent à construire en amont leurs enfants (Layne 2000). La matière (murs, papier peint) participe de l'individualisation de l'enfant à venir produite ici par la famille élargie. Le lit, le tapis, les jouets, ont été achetés par les parents. Acheter des objets aux enfants est devenu un aspect important de la relation adulte-enfant partageant le quotidien (Cook 2009). Les objets de la chambre d'enfant proviennent, pour une large part, de cadeaux, offrandes faites à l'enfant pour répondre au déploiement de l'enfance dans la personne de l'enfant.

2.1.1. Les jouets font les enfants

Dans notre culture, le jouet contribue largement à définir l'enfant. Comme le souligne Gilles Brougère, « le jouet conduit l'enfant à être enfant, à s'afficher socialement et culturellement comme tel, voire ce qui fait que d'une certaine façon, il contribue à produire l'enfance de nos sociétés » (Brougère 2011a : 1) :

Comment définir le jouet sinon comme objet destiné à l'enfant ? Contrairement aux jeux (au sens d'objets de jeu), qui concernent tout autant des adultes que des enfants, le jouet ne vise celui-là que par dérision, par assimilation à l'enfant, son légitime destinataire. Il l'est tout particulièrement à travers les rites qui mettent en scène, hier comme aujourd'hui, le don à l'enfant. Le jouet ne serait-il pas avant tout un cadeau, le cadeau qui fait plaisir, le cadeau orienté vers ce qu'attend l'enfant, ce qu'il en fera ensuite important peu ? (Brougère 2011a : 21).

Ainsi la chambre apparaît-elle comme un réservoir, un musée des dons d'objets ludiques faits à l'enfant. La différenciation entre les adultes et les enfants se marque dans la chambre, en tant qu'espace de stockage de ces dons uniquement destinés à l'enfant. Le lien que fait

Brougère entre le jouet et le cadeau est essentiel. Il témoigne d'abord de la sacralité de l'enfant dans les sociétés contemporaines occidentales (Zelizer 1994, Diasio 2009c). La chambre se constitue comme un espace réservé aux jouets, qui sont d'abord des dons aux enfants, dons qui sont en grande partie choisis par l'enfant⁵⁴.

Il semblerait que plus on donne à l'enfant des jouets, plus il devient enfant. L'importance du nombre de jouets dans la majorité des chambres que nous avons visitées frappe l'observateur. Ce nombre d'objets appartenant aux enfants a été commenté par plusieurs observateurs (Berry 2017, Brougère et Dauphagne 2017). Reliée à la notion de don, la collection en tant qu'« un ensemble d'objets rassemblés autour d'une étiquette commune » qui « trouve sa cohérence dans l'identification de critères physiques définis et accessibles à tous » (Dassié 2010 : 145), révèle la force de ces objets dans la formation de l'enfance. Walter Benjamin avoue sa « passion », sa « relation forte, énigmatique, envers la possession », qu'il définit comme « la relation la plus profonde que l'on puisse entretenir avec les choses » (Benjamin cité par Dassié 2010 : 145). Si les enfants font effectivement souvent des collections (Brougère 2011a), c'est plutôt le projet des adultes que de rassembler au même endroit un même type d'objets qui visent à proposer à l'enfant « cette relation profonde de possession ». Le terme de « possession » comporte deux sens qui peuvent éclairer les relations entre ces objets et les enfants. Le premier sens est celui d' « avoir à soi, disposer en maître de (quelque chose), et pouvoir en tirer profit et jouissance⁵⁵ ». Le deuxième sens est inverse, en quelque sorte : « S'approprier le corps et l'esprit de, envahir ». Sans doute le rapport de possession dont parle Walter Benjamin est-il énigmatique, en ce qu'il comporte ces deux dimensions, qui prennent une forme spéciale dans l'accumulation ou la collection.

⁵⁴ Daniel Cook (2004) a montré comment, dans l'émergence de la société de consommation dans les années 1920, les fabricants et les publicitaires ont cherché à développer les émotions des consommateurs à l'égard de leurs enfants pour consommer davantage. Des centaines d'articles et de publicités ont ainsi diffusé auprès des parents les idées selon lesquelles les enfants ont un besoin d'amour insatiable, qu'ils affectionnent particulièrement les stimulations nouvelles, qu'ils ont le droit de posséder des objets et qu'une vie bonne consiste à avoir toujours davantage d'objets, qu'ils sont capables de choisir.

⁵⁵ Cf. <https://www.le-tresor-de-la-langue.fr/definition/posseder>



Figure 1. Chambre de Jenny (6 ans) et Sandy (4 ans).



Figure 2. Chambre de Jenny (6 ans) et Sandy (4 ans).

Les jouets suscitent en outre des actions ludiques : « l'objet doit signifier, traduire un univers réel ou imaginaire qui sera la source du jeu » (Brougère 2003a : 3). La spécificité des jouets, par rapport au jeu (de société) est le fait que la représentation symbolique l'emporte sur la fonction de l'objet. Dans la société contemporaine, cette valeur expressive, ce monde imaginaire médiatisé par l'objet n'a cessé de croître, en relation avec les séries, les films, les romans, les publicités⁵⁶. Ainsi la chambre apparaît comme une sorte de réservoir de multiples univers suscités par les jouets. Les jouets de l'enfance diffusent des mondes imaginaires. La concentration des jouets implique donc une démultiplication des espaces fictifs ; elle permet un grand nombre d'actions sur une petite surface, ce qui permet à la fois de laisser aux adultes le reste de l'espace domestique à leur disposition, et façonne l'enfant en tant qu' « enfant de l'intérieur ».

Les jouets et les peluches semblent entraîner l'enfant dans une activité qui, pour l'adulte, est le moyen principal pour devenir enfant, à savoir le jeu. Les jeux de société, souvent entreposés dans la chambre (mais aussi à d'autres endroits de la maison : sur des étagères dans le couloir ou dans le salon par exemple), font partie des outils pour accéder l'univers ludique.

⁵⁶ Ces images doivent pouvoir cependant être manipulables par l'enfant dans son activité (Brougère 2003a : 9).



Figure 3. Chambre de Jenny (6 ans) et Sandy (4 ans)



Figure 2. Chambre de Jenny et Sandy.

Les adultes que nous avons rencontrés, dans leur majorité, attribuent à l'enfant l'aptitude au jeu comme étant à la fois naturelle et devant être encouragée. Lorsqu'on demande aux adultes à un moment donné de l'entretien ce que l'enfant fait dans sa chambre, les adultes répondent : « il joue ». Il en est de même des enfants à propos d'eux-mêmes : lorsque l'enquêteur leur demande ce qu'ils font, ils répondent très souvent : « Je joue ». Or, selon Goffman (1991 [1974]), qui s'appuie sur Bateson (1995 [1977]), le jeu est une action modalisée, c'est-à-dire une transformation d'un cadre primaire⁵⁷. Cette modalisation se définit et se présente comme une fiction. Le cadre primaire, qui correspond au sens littéral et usuel des actions, est détourné. Ce que font les enfants à la maison est d'abord identifié au jeu, mais on voit que le jeu n'identifie pas une action mais caractérise sa modalité. En fait, les adultes ne savent pas précisément ce que font les enfants, au sens du type d'action modalisée : « il est dans son monde », disent les parents. La chambre constitue donc un espace où l'enfant peut créer des mondes « librement », sans qu'on sache avec précision de quel monde il s'agit vraiment. Cet adverbe indique sans doute que l'activité n'est pas dirigée par l'adulte. Il indique aussi qu'il n'y a pas, de la part des parents, de volonté de connaissance précise du type d'activité modalisée ; au contraire, tout se passe comme si les parents veillaient à ce que ces activités ne présentent pas de danger, mais fermaient les yeux sur les productions elles-mêmes. Elles sont en quelque sorte incommunicables. Si, avec Michel Foucault (1984), on entend par subjectivation les modes par lesquels un individu s'attache à lui-même, il y a là, dans cette association de l'enfant et du monde unique et quasiment inaccessible fabriqué à partir du jeu, la construction de ce qu'on pourrait appeler un espace de désobjectivation, qui contraste et sans doute contrebalance les modes de subjectivation disciplinaire des activités scolaires, péri

⁵⁷ « Par mode, j'entends un ensemble de conventions par lequel une activité donnée, déjà pourvue d'un sens par l'application d'un cadre primaire, se transforme en une autre activité qui prend la première pour modèle mais que les participants considèrent comme sensiblement différente » (Goffman, 1991 [1974] : 52).

et extra-scolaires. Des bribes de ce monde apparaissent sous le regard des adultes, comme sous celui de l'enquêteur.

Comme le montre Gilles Brougère (1995), à l'époque romantique comprend une nouvelle conception de l'enfant, au cœur de laquelle le jeu, en tant qu'expression et activité spontanées, est perçu comme une source essentielle de son développement et de ses apprentissages. Ces conceptions, développées par de grands courants de la psychologie et de la pédagogie au XX^e siècle, façonnent les représentations du jeu des adultes et des enfants rencontrés. Ce qui compte n'est pas vraiment le type d'action précise mené par l'enfant mais que ses actions soient modalisées par le jeu. Si l'activité ludique est considérée comme le propre de l'enfant, il est nécessaire de disposer d'une surface adéquate, c'est-à-dire d'un espace où le jeu spontané peut se dérouler sans entrave, c'est-à-dire passer d'un objet à l'autre, d'une histoire à l'autre, sans que l'enfant soit obligé de ranger. Les parents insistent beaucoup sur cette dimension : « dans sa chambre il peut faire ce qu'il veut ». Cet énoncé à la fois indique la spontanéité attendue du « jeu libre » (Roucoux et Brougère 1998), et oppose la chambre au reste du logement (où en principe, l'enfant ne fait pas ce qu'il veut). Le jeu de l'enfant est le « lieu de création culturelle par excellence » (Brougère 1995 : 24)⁵⁸. Ce lieu de création est pensé en dehors de toute culture, comme une « subjectivité sans entrave » : « la culture naîtrait d'une instance et d'un lieu marqués par l'indépendance vis-à-vis de toute autre instance, sous l'égide d'une créativité qui pourrait se déployer sans obstacle » (Brougère 2002 : 26).



Figure 5. Chambre de Natacha (8 ans) et Gaspard (5 ans).

⁵⁸ Brougère (1995 : 80) cite Jean Paul : « Je m'écarte absolument de ces maîtres d'école qui pensent que dans la chambre d'enfant, on ne fait que jouer, sans rien apprendre pour l'avenir. Les heures de jeu ne sont que les plus libres heures d'étude, et les jeux d'enfants sont des croquis, les copies des sérieuses occupations auxquelles se livrent les adultes une fois quittés la chambre d'enfant et les souliers d'enfant ». (Jean Paul, *Le jubilé* [1797, tr.fr in *Les Romantiques Allemands*, Paris, Gallimard, coll. La Pléiade, 1963, t.1, p. 221-222.)

La chambre constitue cet espace limité de liberté nécessaire au « développement » de l'enfant. La chambre matérialise les principes éducatifs de Fröbel : à partir des objets et de l'action sur ceux-ci, l'enfant s'auto-éduque : activité autonome et occupation autonome sont essentielles en ce qu'elles permettent la réalisation de l'essence intime de l'enfant (Brougère 1995 : 91). Dans le discours des parents, les activités des enfants sont expliquées par des « besoins⁵⁹ », sortes de forces intérieures. Il s'agit de laisser ces forces créatives œuvrer pour que l'enfant se développe. Ce développement concerne son caractère propre, sa créativité, ce qui fait sa spécificité individuelle. Ce développement intellectuel et imaginaire propre ne peut se déployer que sur un territoire sur lequel il peut agir.



Figure 6. Chambre de Natacha et Gaspard.

L'enfant est identifié au jeu. Il peut sembler paradoxal qu'un individu soit caractérisé par sa tendance « naturelle » constante à transformer un cadre primaire. Les enfants apparaissent ainsi constamment « en transformation », ou plutôt comme ajoutant au cadre primaire d'autres cadres ludiques. Comme on le verra dans les prochains chapitres, les enfants peuvent préparer leur cartable, s'habiller en jouant, jouer en mangeant. On verra de plus près les dangers que cela peut représenter. Disons pour l'instant que la concentration des jeux dans les limites définies de la chambre permet aux adultes d'éviter que les mondes créés par les enfants n'envahissent le reste de la maison, risquant de renverser l'ordre des adultes mais aussi l'ordre de la « réalité »⁶⁰. La chambre constitue une zone de spécialisation des transformations, qui aurait pour fonction de circonscrire les dangers du désordre tout en

⁵⁹ La notion de « besoin de l'enfant » sera abordée plus précisément dans la partie III.

⁶⁰ Cultiver la tendance au jeu peut conduire aussi à ne plus distinguer la « réalité » et ses modalisations : on est « pris » dans le jeu. La chambre d'enfant permet ainsi à la fois d'activer le potentiel ludique et créateur des enfants mais de le circonscrire spatialement à l'intérieur du logement, de l'ancrer, de lui définir un territoire spécialisé.

réaffirmant l'identification de l'enfant et du jeu. La chambre constitue à cet égard un espace « sécurisé ».

2.1.2. Pluralité des mondes ludiques

Une majorité de parents a souligné, souvent en opposition à la consommation télévisuelle, l'importance de la matérialité et de l'action dans le jeu des enfants. Le jeu des enfants dans leur chambre est d'abord conçu, en ce qui concerne les 6-8 ans, comme un rapport à la matérialité des choses. Le corps doit être engagé dans le jeu avec la matière. Les techniques de soi (Foucault, 1984) concernant le jeu sont des techniques du corps. Être de gestes, être de chair et de pulsion, l'enfant ne peut activer son développement que par le corps et la matière, selon les parents rencontrés. Il doit agir sur la matière avec son corps sans que la discipline vienne entraver ces forces qui le poussent à apprendre. L'importance de la « manipulation » pour le « développement » des enfants commence dès la naissance, selon les principes pédagogiques et psychologiques en vigueur. L'enfant est d'abord un corps. Les enfants ont certes des jeux vidéo et des tablettes, dont la majorité des parents cherchent à contrôler l'usage. Mais la chambre et ses objets manifestent la capacité d'agir de l'enfant sur le monde matériel. C'est sans doute une des raisons pour lesquelles une part des objets des enfants relève de l'auto-production : dessins, modelages, tissus réalisés soit à la maison soit à l'école ou au sein des structures périscolaires. C'est une fonction importante de la chambre d'enfant que d'afficher et de mettre en scène sa propre créativité. Nous verrons que ces productions « faites main » (Dassié, 2010) peuvent, dans certaines familles, se retrouver dans d'autres pièces du logement.

La chambre permet de susciter une grande variété d'expériences différentes du monde sensible. Les actions engagent le corps et ses objets : regarder (des photographies, des images), attacher, détacher, construire (des Lego, des puzzles), appuyer, palper, toucher, caresser (ses doudous, ses peluches, des cailloux, des coquillages), disposer (des peluches, des figurines ensemble sur le lit), accrocher, taper (sur un tambour), gratter (une guitare), trier (des livres), jeter, faire traîner, tirer (des voitures, des peluches), écrire, dessiner, raturer (des papiers, des images), écouter de la musique – tout cela étant subsumé sous le terme « jouer ». Les enfants sont encouragés à agir sur la matière, à développer une grande diversité d'expériences sensorielles et motrices. Les couleurs et les formes font partie de ces expériences sensorielles nécessaires.



Figure 7. Chambre d’Alexandre (12 ans) et Théo (7ans). Côté de Théo (chapeau pour déguisement, tambour, cahiers et photographies).

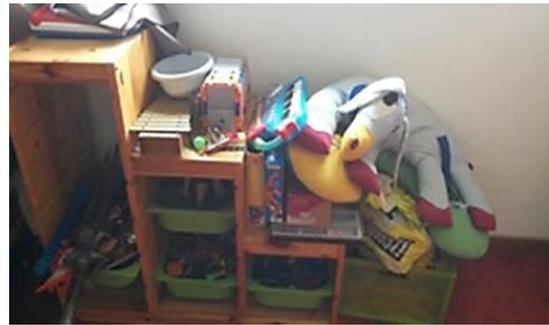


Figure 8. Famille Lamay. Chambre d’Alexandre et Théo. Côté de Théo

Des éléments de la « nature » sont partout présents : pierres, bois, coquillages et animaux. Les enfants sont ainsi reliés à un monde qui se sent, se regarde et se touche. Des jouets peuvent être en bois. Les photographies ci-dessous attestent ainsi que les peluches représentant des animaux sont nombreuses, croisant ainsi univers de la société de consommation et univers de la « nature ». Des pierres sont exposées au mur, ainsi que des feuilles et coquillages devenus tableau. Des dessins et illustrations d’animaux sont souvent affichés, et présents dans les livres exposés sur les étagères de la chambre. Il semble que la chambre définit alors le périmètre où l’unité homme, nature, objets peut être retrouvée. Lévi-Strauss notait, à propos des animaux :

Pour les Amérindiens et la plupart des peuples restés longtemps sans écriture, le temps des mythes fut celui où les hommes et les animaux n’étaient pas réellement distincts les uns des autres et pouvaient communiquer entre eux. [...] Aujourd’hui encore, on dirait que nous restons confusément conscients de cette solidarité première entre toutes les formes de vie. Rien ne nous semble plus urgent que d’imprimer, dès la naissance ou presque, le sentiment de cette continuité dans l’esprit de nos jeunes enfants. Nous les entourons de simulacres d’animaux en caoutchouc ou en peluche, et les premiers livres d’images que nous leur mettons sous les yeux leur montrent, bien avant qu’ils ne les rencontrent, l’ours, l’éléphant, le cheval, l’âne, le chien, le chat, le coq, la poule, la souris, le lapin, etc. ; comme s’il fallait, dès l’âge le plus tendre, leur donner la nostalgie d’une unité qu’ils sauront vite révolue (Lévi-Strauss, 2001, § 1-2).



Figure 9. Chambre de Natacha et Gaspard



Figure 10. Famille Cachin. Photographies de dessins et de grenouilles



Figure 11. Famille Lamay : Les pierres de Théo.

Le rattachement de l'enfant aux univers ludiques de la société de consommation est en outre une technique de soi importante. La culture enfantine de masse est représentée à travers les jouets (Dauphagne, Roucous, Berry, 2012). Les héros des séries télévisées ou des films peuvent être affichés. Les jouets se rapportent aux fictions de la presse et de la télévision (Berry 2017). On observe donc une pluralité des mondes proposés à l'enfant.



Figure 12. Famille Cachin : Chambre de Gaspard et Tom.



Figure 13. Famille Cachin : Chambre de Gaspard et Tom.



Figure 14. Chambre d'Alexandre et Théo. Coté de Théo.

Les consoles de jeu vidéo, ordinateurs et télévision sont peu présents dans les chambres des familles rencontrées. Comme on le verra, les parents souhaitent pouvoir contrôler ce type de consommation (Bertrand 1999, Buckingham 2010). Que la télévision et la console se trouvent au salon, cela permet à la fois d'en mesurer et d'en réguler plus facilement les usages. Ainsi les parents qui passent du temps dans la cuisine, souvent proche, gardent la porte ouverte sur le salon. Certes, un ordinateur se trouve dans la chambre de Maxime ; mais il s'agit là surtout d'un objet qui institue l'enfant comme propriétaire d'un objet technologique. Les chambres de cet enfant unique et de ses parents sont au deuxième étage d'un deuxième appartement, relié par un escalier commun avec une voisine qui habite au premier étage (mais qui est âgée, « et donc elle monte jamais »). Maxime joue donc « en bas », dans le salon, tout le temps. Roucous et Dauphagne (2017) signalent une autre motivation des parents pour installer la télévision et les consoles de jeux dans le salon : les objets n'appartiennent pas à l'un ou à l'autre enfant, ils doivent être partagés par la fratrie.

Ces techniques de soi comportent une dimension genrée importante (Gianini Belotti 1978, Vincent 2001). La chambre vise à façonner des garçons et des filles. Si les techniques citées ci-dessus sont communes à une majorité d'enfants, les objets peuvent prendre des couleurs particulières en fonction du genre : une dominante de bleu et de rouge pour les garçons, une dominante de rose, de mauve pour les filles. Le principe de la diversité sensorielle, et donc des couleurs, demeure, mais des dominantes apparaissent très clairement.



Figure 15. Famille Champi : la chambre de Maya est à dominante rose.

La variété et le nombre des objets liés à des activités ludiques situés dans un espace spécialisé témoignent du fait que l'enfant se constitue comme un âge spécifique, avec ses propres activités et ses propres compétences. Seules deux chambres comportent un ou plusieurs meubles qui servent aux adultes à stocker divers objets⁶¹.

Les enfants rencontrés ne participent pas souvent à des activités adultes, pour les apprendre, comme les enfants de nombreuses autres sociétés apprennent progressivement à balayer, faire à manger, garder des bœufs, conduire une charrette avec un âne ou cultiver (Lallemand 1977, Paradise et Rogoff 2009). Certains parents, comme Monsieur Natchez ou monsieur Raspegui, insistent sur les « plants de tomate » qui pourront être entretenus y compris par les enfants. Certains adultes encouragent les enfants à participer à la préparation de repas. Mais ces pratiques semblent relativement secondaires face à l'importance accordée au fait de déployer une activité propre, qui ne sert à rien d'autre qu'au « développement » et au plaisir des enfants. Bien sûr, les enfants apprennent, dans le temps passé à la maison, à participer aux rythmes familiaux qui sont définis en grande partie par les adultes. Mais l'activité ludique est valorisée comme l'activité centrale des enfants.

3. L'organisation des espaces collectifs

Les adultes n'entendent cependant pas confiner les enfants dans leur chambre. Les espaces communs que sont le salon, la cuisine et les toilettes sont partagés par les cohabitants. Dans cette partie, nous aborderons particulièrement l'organisation du salon au regard de la présence des enfants, telle qu'elle est pensée et organisée par les adultes. Elle apparaît variable selon les familles.

⁶¹ Roucous et Dauphragme (2017) observent cependant sur leur terrain d'enquête que cette pratique est fréquente.

3.1. Familles à salon adulte

Contrairement à la chambre d'enfant, l'espace salon-salle à manger n'est pas, dans la plupart des cas, meublé et décoré comme la chambre d'enfant peut l'être. S'il peut comporter des objets décoratifs créés par l'enfant, il est, dans la majorité des familles, pensé par les adultes. Le salon/salle à manger apparaît comme une pièce qui, de manière traditionnelle, a une vocation multifonctionnelle d'accueil, de détente et d'exposition du collectif familial. De façon typique, elle comprend donc un canapé, placé en face de la télévision, auquel s'adjoignent des fauteuils ou des poufs ainsi qu'une petite table basse, une plus grande table, utilisée lorsque l'on reçoit la famille ou des amis. Les objets du salon sont typiquement des objets que les adultes souhaitent mettre en valeur, qu'ils soient fonctionnels ou ornementaux : lampes, plantes, reproductions de tableaux, statuettes, photographies de familles, livres, vaisselle. Ils sont posés sur des meubles, vitrés ou non, dans lesquels sont rangés d'autres objets. Ils exposent les goûts, les liens que les adultes souhaitent affirmer devant le collectif qu'est la famille ainsi que devant les invités. Certains objets ainsi posés ont une certaine valeur financière et esthétique. Une part d'entre eux sont fragiles. En tant qu'espace de détente et de rassemblement, c'est là qu'on regarde ensemble la télévision, qu'on prend l'apéritif, qu'on écoute de la musique mais aussi qu'on reçoit les invités. Le canapé, les tapis, la lumière visent à créer un espace où les corps peuvent se reposer. A la télévision s'ajoute souvent une chaîne hifi et une console de jeu vidéo. Plusieurs coins se distinguent ainsi : un coin détente, comprenant canapé, télévision, chaîne-hifi, fauteuils ou poufs, un coin comprenant des chaises et une table, auquel peut s'ajouter un coin ordinateur. En tant qu'espace d'exposition, de repos, il est pensé comme un espace adulte qui doit être doté d'un certain ordre. Ces critères définissent les attributs stabilisés du salon dans la majorité des familles rencontrées. Nous verrons que les enfants les modifient sensiblement, car, comme l'a montré Céline Rosselin (1999), les coins varient en fonction des actions des habitants sur les objets.



Figure 16. Famille Wurtz, un coin du salon rangé (avec au fond la cage pour le cochon d'inde, demandé par les enfants).

Une minorité de familles (4 sur 21) dispose d'une cuisine ouverte sur le salon et mangent sur la table du séjour.⁶² Si parfois c'est parce que la cuisine est estimée trop petite, c'est plus souvent parce que les adultes souhaitent une « ouverture » sur la vie commune. Monsieur Lett, qui habite avec son épouse et ses deux filles de 7 et 12 ans, l'exprime bien :

Monsieur Lett : La grosse chance ici, c'est qu'on a acheté sur plan. Donc en achetant sur plan, on a pu réfléchir à l'organisation, à savoir qu'il était prévu sur le plan qu'il y ait une séparation entre la cuisine et la salle de séjour, qui faisait des pièces relativement petites et moi je voulais plutôt une salle de vie. Donc par rapport à cette salle de vie, on s'est retrouvés avec deux grands spots, le spot cuisine- organisation, ici coin-repas et après, le côté plus détente avec la télé.

SL : Qu'est-ce qui vous plaisait sur les plans ?

Monsieur Lett : C'était le côté qu'on allait faire une salle de vie : pour moi c'était important par rapport au fait qu'on avait Gwénaëlle qui était petite puisqu'elle avait un an. On se retrouve à pouvoir être dans la cuisine et voir ce qui se passe dans le séjour, donc c'est cet aspect-là... Avec après le côté qui donnait sur notre magnifique jardin qui nous permettait d'avoir une continuité entre un espace vert, un espace de travail, une zone de transition qui était la zone de passage de la cuisine, et puis après, pouvoir aller sur des autres parties de la maison.

Le séjour-salon comprend un coin-cuisine, un coin-repas (table à manger) et un coin-télé. Le coin jeu a disparu il y a un an ou deux. Il reste tout de même des jeux de société dans un meuble du salon. Lorsque je suis revenu pour un deuxième entretien avec le père et les deux filles, le salon a été agrémenté d'un aquarium, acheté par le père avec ses deux filles. Le salon-séjour-cuisine est une configuration qui, selon certains parents, notamment les mères, permet de ne pas être séparées des autres membres de la famille lorsqu'elles préparent le repas. Selon d'autres parents, la cuisine fermée est un lieu qui leur permet d'être un peu « tranquilles », un espace où il est possible de dire aux enfants d'aller jouer ailleurs sans scrupule puisqu'il s'agit de « bonnes raisons » liées à leur sécurité physique (danger du four, des casseroles sur le feu, des couteaux...).

Dix familles sur vingt-une n'ont pas de coin-jeu fixe dans le salon pour les enfants. Certains s'y opposent et ne comprennent pas comment on peut agir autrement.

Madame Ousséguant : Il y a particulièrement un couple d'amis proches chez qui ça a toujours été [le coin-jeu dans le salon]. Ils ont trois garçons, il y a toujours eu un espace de jeu important au milieu des pièces à vivre et maintenant que le dernier a 7 ans, ils ont mis un baby-foot à la place des coffres à jouets, c'est un truc de malade ! On s'est dit : « Mais c'est dingue ! » Mais bon alors, ça par contre, on n'en a jamais discuté parce que de toute façon pour nous, il y a pas d'argument possible. C'est impossible qu'il y ait un truc comme ça. Et en plus maintenant qu'on a un justement un truc sur un seul niveau pour nous, c'est évident qu'on va pas mettre encore un coffre à jouets ici.

⁶² La plupart des familles qui disposent d'une cuisine séparée peuvent manger dans le salon le dimanche et les jours de fête, comme les anniversaires par exemple. Mais les autres jours, ils mangent dans la cuisine.

Cette protection du salon s'explique, pour madame Ousséguant, par la nécessité de préserver une « vie de couple ». Le salon comporte, pour elle, une double dimension : un espace commun, mais aussi un espace du couple.

Madame Ousséguant : Parce que... on a besoin d'avoir des espaces sans enfants... Pour notre couple... Pour nous... On a besoin en dehors. Comme il y a besoin d'avoir des espaces de... temps tous les deux, on a aussi besoin d'avoir un espace à nous dans notre maison.

Madame Ousséguant affirme là une tendance majoritaire. Le salon appartient d'abord aux adultes. Ils en maîtrisent le décor, le choix et la disposition des meubles. Emblème de la maîtrise des adultes sur « leur » logement, le salon doit rester relativement intact. Ce qui était toléré lorsque les enfants étaient « petits » n'est plus possible par la suite :

Madame Ousséguant : Mais c'est surtout notre maison à nous parents, qu'on partage avec nos enfants, voilà et donc ils ont leurs espaces qui sont grands où ils ont beaucoup de choses, où ils ont toute la liberté de faire ce qu'ils veulent et donc là on veut, nous, pouvoir avoir nos espaces à nous aussi, voilà, on a chacun nos espaces, et dans le salon, c'est l'espace de la famille mais des parents principalement et donc il y a pas d'espace de jeu encore dans le salon...

Dans le discours et les « principes » (nous verrons que la pratique n'est pas tout à fait conforme), c'est dans la chambre que se concentre et se circonscrit toute la liberté de l'enfant, nécessaire à son épanouissement, creuset de sa capacité d'agir. Mais dans la pratique, dans la plupart des familles rencontrées, les enfants déplacent les objets dans le salon pour y déployer leurs activités ludiques, comme nous l'exposerons au chapitre suivant.

3.2. Familles à salon avec coins-enfants

Le « coin-jeu » désigne ici un coin permanent (ou quasi permanent) pour les 6-8 ans (au moins), où sont stockés des jouets. C'est le cas de 9 familles sur les 21 rencontrées. Le coin-jeu s'étend sur une surface variable. Parfois, comme chez Madame Wilton, il « prend » la moitié du salon. Le plus souvent il se réduit à un bac à jouets. Mais l'âge des enfants de la fratrie influence le caractère permanent ou non d'un coin-jeux dans le salon. Lorsque les familles, comme dans la famille Wilton, ont encore au moins un enfant âgé de moins de 6 ans, elles laissent un coin-jeu afin de surveiller le jeune enfant qui joue à proximité. Les enfants plus « grands » bénéficient de cette possibilité ouverte par la présence d'un cadet. C'est là un



Figure 17 Famille Wilton : première moitié du salon.

enfants dans une famille donnée. Avoir un frère ou une sœur moins âgé(e) permet aux enfants de naviguer plus facilement entre les normes qui tardent à s'imposer à leur âge.



Figure 18 Famille Wilton : deuxième moitié du salon.



Figure 19 Famille Wilton : deuxième moitié du salon.

Il y a des coins-jeux stables et d'autres qui sont plus mobiles, comme dans la famille Semper. Dans cette famille, les coins-jeux se recomposent, et se déplacent. Le circuit automobile de Arthur peut rester plusieurs semaines, puis être rangé. La petite table pour dessiner peut s'installer pendant un mois, être déplacée dans un autre coin de la pièce, puis se retrouver dans la chambre des enfants.



Figure 20. Famille Semper. Une petite table pour dessiner.



Figure 21. Famille Gabera : tapis et canapé du salon où jouent les enfants.

On verra plus bas combien les espaces se modifient sous l'action des enfants. Certains parents insistent cependant sur le manque de place, qui explique en partie que les jeux des enfants dans le salon soient autorisés. Dans la famille Gabera, par exemple, la surface au sol dans la chambre est de 2 m². Jenny et Sandy ont alors le droit de jouer dans le salon.

Dans la famille Charpet, la chambre de 15 m² avec les deux lits d'enfants et les meubles offre une petite surface pour jouer au sol. La chambre des adultes est alors un espace de stockage des jouets et des vélos des enfants. Un matelas posé au sol prend le reste de la surface. Il reste le salon, les couloirs et la cuisine. Le salon est de même dimension que la chambre, entre 15 et 20 mètres carrés. Il comporte un canapé, deux tables sur chacune desquelles est posé un ordinateur. Il reste ainsi peu de surface pour jouer au sol.

Madame Charpet : Disons qu'au niveau de la cuisine, ça me dérange pas qu'elle soit pas plus grande, par contre les autres pièces... Pour les enfants, si je vois la disposition à partir de leurs deux lits, il leur reste une petite place, c'est vrai que pour jouer pour certaines choses... Si je vois la petite qui veut jouer avec son garage Robocar Poli, si elle met la route et tout ça, elles peuvent même plus marcher, rien que ça. C'est quand même très petit, avec deux enfants comme ça.

SL : Elle le met ailleurs son garage ?

Madame Charpet : Soit dans la chambre...soit...dans le couloir au salon. Dans la mienne ça leur arrive de jouer aussi, comme moi j'ai que le lit, donc parfois ça leur arrive de pousser le lit pour libérer la pièce [rires] donc ça leur fait un petit espace [...]. Elles peuvent pas passer leur temps à regarder la télé ou sur l'ordinateur. Généralement elles m'appellent pour remettre le lit. Le couloir, c'est la petite piste généralement elles font un peu de patin, dans la journée, sans faire trop de bruit ou alors de la trottinette, ou alors elles mettent leurs jouets puis elles jouent. Les patins c'est un peu réglementé. Généralement elles les mettent et elles se tirent doucement donc ça fait pas trop de bruit. Après, c'est vrai, patiner, ça fait du bruit et il y a des voisins.

3.4. Familles avec « salon-de-jeu »

Deux familles proposent à l'enfant plus qu'un coin-jeu. Le salon est alors très largement dédié aux enfants, transformé quasiment en salle de jeu.



Figure 22. Famille Cachin : le salon.

Dans ces cas, les caractéristiques de la chambre d'enfant se retrouvent dans le salon. Cette configuration résulte à la fois d'un projet parental et de l'étroitesse de la chambre des enfants. Chez les Cachin, les enfants peuvent ainsi utiliser tous les espaces de la maison car les parents l'ont ainsi conçue, mais aussi parce que la chambre partagée des deux garçons s'avère trop petite (moins de 18m²), selon les parents, par rapport aux « besoins » présumés d'épanouissement de leurs enfants.

Madame Cachin : Donc, quand j'étais enceinte de Gaspard, pour moi, il fallait que j'adapte la maison à Gaspard. Donc, au fond, là où il y a la chambre des enfants, j'avais mon bureau, j'avais mon bureau et puis voilà la maison était pas du tout prévue pour des enfants. Rien n'était pensé : j'avais pas de table, là on mangeait sur la table basse du salon, c'était un appart de jeune couple voilà [...]. Et donc en fait, on a réfléchi l'appart pour que Gaspard ait une chambre, évidemment, [...] donc j'ai viré mon bureau [...] et j'ai conçu dans ma tête la maison pour qu'il y ait une table pour qu'on mange ensemble, que Gaspard, il ait sa chambre à lui avec ses petites décoration machin, que le salon il soit agréable pour eux, enfin pour lui. Pour moi, après, la maison, ça devenait la maison des enfants, c'était plus que notre maison, ça devenait la maison des enfants et je voulais vraiment une maison qui respire mes enfants.

Madame Cachin affirme un changement assez radical d'organisation des espaces et de mode de vie dès l'arrivée du premier enfant. « Une maison qui respire les enfants » est une expression qui signifie que le monde de l'enfance doit, comme l'air qu'on respire, créer le décor et l'ambiance. L'enquêteur découvre ainsi un salon de 25 mètres carrés qui se présente comme une grande salle de jeux⁶³. La deuxième famille (Choutal) qui se rapproche de la précédente, avec une salle de séjour autant sinon plus consacrée aux objets des enfants

⁶³ Ce salon sera l'objet d'une analyse plus développée dans la partie IV.

comporte un seul enfant, dont la chambre est séparée du salon par l'escalier commun aux locataires de la maison.

Cette typologie témoigne davantage du projet parental que de ce qui se passe au quotidien. Dans la pratique, comme on le verra, les enfants circulent avec leurs objets et fabriquent des coins.

3.5. Autres aires domestiques de jeu

Plusieurs familles ont aménagé d'autres espaces que le salon de manière à accueillir les activités ludiques des enfants. On trouve trois modalités.

La première modalité est d'aménager ou d'utiliser des espaces ludiques « spécialisés ». Dans certaines familles, de véritables annexes à la chambre d'enfant, qui obéissent à la même logique que celle de la chambre, ont été inventées, soit à l'intérieur du logement, soit dans le jardin ou la cour. Il s'agit d'aménager une « salle de jeu », voire un « atelier ». C'est le cas de deux familles (dans l'une des deux l'aménagement est en cours de construction). Ainsi, la maison de la famille Raspegui possède des dépendances. Le projet de monsieur est de les aménager :

Monsieur Raspegui : Exploiter au maximum tout l'espace disponible pour en faire un espace bricolage pour les enfants, des travaux manuels parce que Sandra [son épouse] aime bien faire du dessin aussi, les enfants aiment bien dessiner avec nous donc du coup créer un atelier permanent plutôt que de s'installer sur la table de la salle à manger, atelier qu'il faut démonter quand il faut manger donc voilà.



Figure 23. Famille Wilton : le jardin.

Trois familles rencontrées étaient engagées dans un processus de construction ou d'aménagement d'une nouvelle maison ou d'un nouvel appartement. Lorsqu'ils m'en parlaient, une grande partie de ces changements spatiaux étaient pensés pour, ou en fonction des enfants. Ainsi, ces espaces devaient permettre de jouer, de sauter, de grimper, de circuler.

Dans l'aménagement de sa maison, monsieur Raspegui suppose aux enfants les mêmes aspirations que les adultes – disposer d'espaces individuels et d'espaces collectifs – mais il anticipe aussi les besoins des enfants en matière d'espace ludique, qui vont se modifier au fur et à mesure que les enfants grandissent :

Dans la démarche, du moins dans la mienne, c'est avoir une approche à très long terme du bien, enfin de l'espace, avec un point assez important qui est le bien-être de tout le monde : les enfants, les parents et faire en sorte que tout le monde ait...d'abord un espace à soi, donc chaque enfant aura sa chambre. Ils auront un espace collectif qui est notre chambre actuelle mais qui se transformera en salle de jeu après, dès que nous on déménage à l'étage du dessus. Notre chambre actuelle deviendra une salle de jeu et après, il y a tout l'extérieur, tout l'extérieur que j'ai transformé déjà un petit peu pour qu'ils aient des espaces de jeu pour qu'on ait notre espace pour les tomates, pour l'herbier.

Pour monsieur Raspegui, les enfants doivent pouvoir avoir une place aussi importante que celle des adultes pour leurs activités. Mais la salle de jeu est aussi un moyen pour éviter que les enfants ne jouent dans le salon, surtout lorsque leur chambre est trop petite, comme dans la famille Natchez. La deuxième modalité d'extension du domaine ludique est le jardin ou la cour : 10 familles sur les 21 interrogées en possèdent et les ont aménagés en grande partie pour les enfants. Lorsque la surface est suffisante, un toboggan voire un trampoline ou une cabane s'y trouvent (6 familles). Lorsque la surface est moindre, un panneau de basket, une cabane, un tableau peuvent y être installés. Le jardin permet de compenser les longues heures passées à l'intérieur. Comme pour les cadeaux de l'enfant, ces achats et ces aménagements sont l'occasion d'une activité réflexive et imaginative souvent intense de la part des parents. Les enfants sont pensés comme devant avoir la possibilité d'accroître leur action sur le monde. Les toboggans, les balançoires et les trampolines dans le lieu protégé du jardin permettent d'élargir leur capacité de jeu.



Figure 24 Famille Damblé. Nathan et Quentin jouent aux toupies dans l'entrée de leur immeuble.

C'est une autre configuration que celle des enfants qui jouent de façon très régulière dans l'entrée ou la cour de l'immeuble. Ici, pour les enfants, la frontière entre espace domestique et

espace extérieur se fait moins tranchée. Ainsi Nathan et Quentin jouent très souvent dans l'entrée de l'immeuble avec leurs toupies, comme on l'a vu plus haut. La frontière est cependant rappelée par la mère : les enfants doivent demander l'autorisation de « sortir ».

Un troisième type d'aire de jeux autre que le salon est la chambre des parents. Monsieur Valéry, vivant dans un appartement qu'il estime petit, a trouvé des solutions afin que les enfants puissent varier leurs jeux. Il a attaché un ballon à une corde fixée au plafond de la chambre parentale :

Monsieur Valéry : Il y a un autre jeu qu'on a joué il y a peu, que moi j'ai inventé parce que moi je me suis dit : « Pour ne pas jouer à la bagarre, on va inventer autre chose ». Et ils ont bien aimé. Mais c'est un jeu comme ça, physique un peu. Il est toujours là. J'ai attaché avec une corde élastique, j'ai attaché un ballon de foot avec des sacs et je balance comme ça et le but du jeu : c'est soit l'esquiver, soit l'attraper. Alors lui, il aime esquiver, et son frère aime attraper. Ils étaient fous de rire. Ils voulaient un jeu physique, il faisait froid c'était l'hiver : bagarre, je voulais pas, sinon c'était jouer au foot dans le couloir et le voisin avait dit qu'ils font trop de bruit.

Dans les logements plus grands, la chambre des parents est souvent définie comme un lieu où les enfants ne peuvent pas, en principe, jouer⁶⁴ ; comme chez madame et monsieur Semper, dont les enfants ont 8 et 5 ans :

Monsieur Semper : Ils jouent pas dans la nôtre parce qu'on leur dit qu'il y a rien de spécial à faire dans notre chambre. Donc s'ils commencent... Depuis qu'ils sont tout petit, si jamais ils avaient envie de jouer à cache-cache ou sortir des jouets dans notre chambre, on leur a toujours dit : « Non, non c'est notre chambre, vous avez la vôtre, vous venez pas jouer dans notre chambre ». Ils mettent pas de bazar dans notre chambre. Dans notre chambre il y a le piano ça ça fait pas de bazar. Ils ont le droit de venir mais... Ils mettent le bazar dans leur chambre ça, ok, et salle, le salon, ils investissent aussi le week-end ils montent leurs jouets.

Dans la famille Semper, le piano droit de la famille, sur lequel jouent les enfants (qui suivent des cours de piano) se trouve dans la chambre des parents. L'accès est donc possible, voire encouragé, mais selon une modalité précise. Le « sérieux » de la chambre des adultes est préservé, mais la chambre des parents relie cependant adultes et enfants.

La surface au sol disponible varie beaucoup : Ben, par exemple, dispose d'une chambre de 36 m² (environ 28 m² au sol), d'un coin jeu fixe dans le salon de 20 m², d'un jardin d'une centaine de mètres carrés. Dans ces conditions, les frontières entre adultes et enfants ne sont pas toujours placées au même endroit, ni performées de la même façon. Ce n'est que dans la

⁶⁴ Dans un entretien informel, une jeune femme issue de l'immigration marocaine, animatrice de centre de loisirs, m'a affirmée qu'elle ferrait la porte de sa chambre à clef pour que les enfants (de 3 et 5 ans) n'y entrent pas. De même, cette mère considérait le salon comme un lieu d'apparat et de réception à destination première, voire exclusive des adultes. La crainte que les enfants ne rayent la télévision ou dessinent sur le canapé blanc lui faisaient envisager de fermer à clef aussi le salon lorsqu'elle ne s'y trouvait pas. Cette femme n'a pas accepté que j'enquête chez elle. Je n'ai pas retrouvé cette pratique dans les familles dans lesquelles j'ai pu enquêter.

famille qui manque de place, comme dans les familles Charpet, Valery ou Damblé, que la chambre des adultes est très investie par les enfants, voire envahie de leurs objets. Par exemple, les vélos des deux filles sont entreposés le long du mur de la chambre des adultes, dans la famille Charpet. Dans la famille Damblé comme dans la famille Gabera, l'ordinateur se trouve dans la chambre des adultes. Les enfants y ont accès pour jouer à des jeux vidéo sur internet, mais ces accès sont contrôlés, car le territoire adulte qu'est la chambre ne peut être considéré comme d'accès libre. Nathan et Quentin Damblé passent du temps à jouer sur l'ordinateur posé dans la chambre de leur mère. Pendant que la mère regarde la télévision, les deux enfants jouent à des jeux en ligne. Dans la famille Valéry, la chambre parentale est fréquemment utilisée par les enfants en journée (regarder la télé sur ordinateur, jouer mais aussi dormir). Les adultes, disposant de peu de ressources, du fait de leur condition d'étudiant ou de chômeur, relient ces pratiques à l'exiguïté de la chambre des enfants partagée. En ce qui concerne les activités ludiques et les jouets des enfants, les frontières entre chambre des adultes et chambre des enfants dépendent beaucoup du nombre de pièces et de la surface au sol. Etudiant les familles précarisées, Bernardette Tillard (2014) observe que les frontières posées entre les types d'activités, entre les individus d'une famille, devenues évidentes pour les classes moyennes, ne le sont pas pour les catégories les plus précarisées : elle remarque par exemple que le manque de salle de bain amène les parents à laver leurs enfants dans la cuisine, ce qui ne manque pas d'être considéré comme un signe inquiétant par les travailleurs sociaux qui entendent défendre « l'intérêt de l'enfant ». Dans notre enquête, l'usage de la chambre des adultes par les enfants pourrait être interprété comme une confusion de ce genre. De la même façon, si la chambre individuelle est devenue une norme, on verra dans la partie II qu'elle n'est pas suivie par toutes les familles.

À l'exception d'une seule famille, dont la chambre d'enfants est remplie aux trois quarts par des objets et des vêtements d'adultes, les enfants disposent tous d'une chambre qui leur est entièrement dédiée et qui se distingue de ce fait à la fois de la chambre des parents et du salon. On verra dans la partie III en quoi la chambre vise à former un enfant autonome. Cette structuration est cependant variable selon que les parents restreignent le jeu des enfants au salon ou qu'ils l'encouragent. Les frontières existent, mais ne sont pas placées au même endroit. Mais dans la majorité des familles rencontrées, de manière structurelle, on constate une distinction entre le salon, organisé par les adultes, et la chambre d'enfant. Si l'on observe des formes d'extension avec les jardins ou les salles de jeu, ou encore les coins-jeux, ceux-ci sont spécialisés. Mais de ces espaces spécialisés, les enfants ont tôt fait de s'échapper.

Les espaces domestiques, tels qu'ils sont organisés par les adultes, marquent donc structurellement la différence adulte-enfant. La chambre des enfants est caractérisée par des couleurs, des objets spécifiques à l'enfance, alors que le salon, la chambre des parents, la cuisine⁶⁵ sont organisés par les adultes. Toutefois, des variations existent entre des familles dans lesquelles des coins d'enfants émergent dans le salon, des annexes sont créées à l'extérieur, et celles où la chambre des parents – dans des logements étroits – est parfois investie par les enfants. Ces variations sont liées aux conditions socio-économiques des familles et à la surface du logement et de ses extensions, mais aussi aux projets parentaux. Dans la majorité des familles rencontrées, une hiérarchisation adulte-enfant est visible : même dans les familles « salon avec coin enfants », la structure du logement exprime la différence générationnelle. Seules deux familles manifestent ouvertement un salon comme lieu institué d'activité ludique des enfants tout autant que comme lieu de détente pour les adultes. Toutefois, entre la structure telle qu'elle est pensée par les adultes et l'espace agi par les enfants, les frontières se modifient constamment.

⁶⁵ Espace que je n'ai pas suffisamment approfondi.